

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°59
janvier 2026



Éditorial

“ Bonne année à tous et à toutes ! ”

Je voudrais tout d'abord vous adresser, à vous et à toutes celles et tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, en espérant, très sincèrement, que ces bons vœux que nous nous adressons, nous aident à franchir ce cap difficile.

Au moment où j'écris ces lignes, partout dans le monde des tyrans massacrent des peuples, s'approprient des territoires sans vergogne, pillent les ressources naturelles ou polluent sans scrupule.

Notre pays traverse également des turbulences, au niveau gouvernemental et parlementaire, dans les domaines de la santé ou de l'éducation, sans oublier les nombreuses crises sociales dont celle de l'agriculture.

C'est dans ce contexte que les communes résistent et restent le dernier havre de paix dans ce monde déréglé. Le slogan du Congrès des maires 2024 était déjà : « La commune heureusement ! »

Notre territoire de la belle vallée du Saurat doit garder son bien-être et son bien-vivre et, heureusement, notre commune tient bon. Il faut la conserver et la protéger.

L'année passée, malgré des difficultés, des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines : l'école, la mairie, la voirie, les bâtiments communaux, ... mais beaucoup de chemin reste à faire.

L'année à venir sera cruciale pour la commune, et la mandature à venir nécessaire pour progresser encore et transmettre.

En mars 2026, le 15 et le 22, se dérouleront les élections municipales, dans un contexte mondial et national particulier. Il est très important de voter à toutes les élections, surtout aux élections municipales. Voter est le premier devoir du citoyen, c'est le fondement de notre République et de notre démocratie. Certains pensent même que le vote devrait être obligatoire.

La commune, comme son nom l'indique, c'est ce que nous avons en commun, c'est l'intérêt général, c'est la solidarité, c'est la fraternité. C'est tout le contraire de l'intérêt privé, de l'individualisme, du profit personnel.

C'est pourquoi il faut s'intéresser à ces biens communs et à la vie communale ; il faut partager les idées et les ressources et créer une dynamique d'ensemble volontariste.

C'est la proposition que je vous fais, pour cette année et pour les années à venir ; participez, échangez, aidez-vous les uns les autres, vivez libres et en fraternité.

Les associations sauratoises et la commune sont là pour aider à bien vivre à Saurat, et c'est vous tous qui les faites vivre.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux et, vous l'aurez compris, je souhaite une très bonne année à notre commune : Bonne année à Saurat.

Bona annada à totis, aditsiats.

Jean-Luc Rouan



Vie locale

Élections municipales

N'oubliez pas : dimanche 15 mars 2026, premier tour des élections municipales et dimanche 22 mars, le deuxième tour.

Outre le fait qu'il faut s'inscrire sur les listes électorales (il ne reste que quelques jours, jusqu'au 6 février), il est très important de voter pour la vie de notre commune et pour la démocratie.

Attention, pour ces élections municipales de mars 2026, le mode de scrutin a changé.

C'est un scrutin de liste. On vote pour la liste entière, sans panachage. Si l'on raye un nom sur la liste que l'on a choisie, le vote est nul. Fini le scrutin nominatif et le choix personnel des élus, fini « le coup de crayon » qui élimine « untel ou unetelle ».

Vous pourrez choisir une liste parmi celles qui vous seront proposées, mais attention, le fait de rayer un nom annule le vote et donc toute la liste.

Les listes qui vous seront présentées devront respecter la parité entre femmes et hommes. À Saurat, les listes devront comporter, en principe, 15 noms. Pour ces élections, l'État tolère des listes à 13 noms minimum et à 17 noms maximum.

Mais ces listes devront aussi respecter l'alternance, c'est-à-dire que si le numéro un est une femme, le numéro deux est un homme, le trois une femme, le quatre un homme, et ainsi de suite, jusqu'au numéro treize, quinze ou dix-sept.

Rappelez-vous que, pour ces élections, vos votes désignent les élus qui siégeront au conseil municipal de Saurat. Ce sont ces élus qui voteront ensuite, pour élire un maire et des adjoints, après le 22 mars. De même, c'est parmi ces élus que le conseil municipal désignera les délégués de la commune à la communauté des communes du Pays de Tarascon.

Sur la commune de Saurat, il y a deux bureaux de vote. Vérifiez bien sur votre carte d'électeur pour savoir si vous votez à Saurat ou à Prat Communal.

La communauté de communes

Le « plan local d'urbanisme Intercommunal avec volet habitat (PLUiH) » devrait être arrêté lors du conseil communautaire de février 2026, avant la fin de la mandature. C'est le document qui fixera les règles en matière d'urbanisme, pour une quinzaine d'années, sur le Pays de Tarascon. Une dernière réunion publique s'est tenue le 21 janvier et le projet est actuellement



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : contact@mairie-saurat.fr • Site : www.mairie-saurat.fr
- Facebook : Mairie de Saurat
- PanneauPocket (gratuit) : choisir Saurat 09400

Secours

Samu : 15 • Pompiers : 18

Déchets

Le tri et le respect des contenants sont obligatoires.

La collecte des bacs individuels s'effectue normalement les jeudis. Pour ceux qui en possèdent, il faut donc sortir les bacs jaunes le mercredi soir des semaines paires et les bacs déchets ultimes le mercredi des semaines impaires. Merci de les rentrer le plus tôt possible après la collecte. Pour tous, le dépôt en dehors de contenants est interdit et puni (amende).

Les biodéchets sont à composter : composteurs individuels, ou collectifs quand cela est possible (Saurat, place des Tilleuls et entrée ouest).

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie

Smectom du Plantaurel, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
- Courriel : contact@smectom.fr • Site : www.smectom.fr

Déchetterie d'Arignac, route d'Arignac, 09400 Tarascon

- Tél : 05 61 02 86 20

Eau et assainissement

SMDEA09, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : relation.abonnes@smdea09.fr
- Site : <https://smdea.fr>

Bureau de poste

Horaires actuels du bureau de poste : de 13h à 16h du lundi au vendredi. Fermée le samedi.

en cours de présentation auprès de la tutelle État (DDT) et auprès des personnes publiques associées (chambre d'agriculture, PNR, SCOT, gestionnaires de réseaux, associations environnementales...).

Après l'arrêt par le conseil communautaire, les tutelles et les personnes publiques associées seront consultées pour émettre un avis. Cela nous emmènera à l'été 2026 puis, à l'automne, une enquête publique permettra aux citoyens de s'exprimer sur le projet.

Ainsi, le PLUiH du Pays de Tarascon pourrait être applicable fin 2026 ou début 2027, si rien ni personne ne s'y oppose par ailleurs.

Commémoration du 11 novembre 1918

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, une maquette de 15 m de long, consacrée à la Seconde Guerre mondiale, a été exposée salle André-Laborde. L'œuvre de l'ariégeois Christian Triboulet a fasciné les petits et les grands par sa grande qualité. À cette occasion, les anciens combattants de Saurat ont présenté leur nouveau livre, *Saurat – Le 20 août 1922*.



Service technique

Le week-end des 10 et 11 janvier, nous avons subi un épisode neigeux important. La neige était abondante et lourde sur la partie haute de la commune. À la suite de plusieurs incidents techniques, nous n'avons pas pu déneiger à temps une partie de la voirie communale, malgré l'appel à des entreprises privées. Il faut saluer le courage de tous ceux qui ont participé de près ou de loin aux opérations. Merci à ceux qui, par leur compréhension et leur patience, nous ont soutenus sur cet épisode, et en particulier à ceux qui ont souffert, en plus, de coupures d'électricité. C'est le cas, par exemple, à la Ruzole du haut, mais aussi dans plusieurs hameaux, où l'entraide et la solidarité ont été exemplaires.

État civil

Naissance

- Emie Clanet, le 01.12.2025

Décès

- Eva Maury dit Baillicou, le 06.11.2025, à 97 ans
- Alain, Philippe, Henri Conte, le 14.11.2025, à 84 ans
- Odette, Marie, Reine Sicre, le 29.11.2025, à 74 ans
- Patrick Dejean, le 25.12.2025, à 60 ans
- Michel Galy, le 30.12.2025, à 64 ans
- Georges Rouzoul, le 04.01.2026, à 94 ans
- Charles Castro, le 10.01.2026, à 65 ans

Vie scolaire

Le mot de Sandrine

« L'équipe d'animation et les enfants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Avant Noël, les enfants ont mis toute leur énergie à confectionner de magnifiques décors pour les fêtes. À cette période, un nouveau projet pointe le bout de son nez : la semaine de la laïcité. Les enfants ont abordé ce sujet avec plaisir et envie. Évidemment, pour clôturer l'année, nous avons partagé un bon repas de Noël.

Après 15 jours de vacances, nous revoilà prêts pour de merveilleuses aventures !

Tout d'abord, un grand projet qui nous tient à cœur au réseau LEC grand sud : « CARTONAPOLIS » (plus de détails dans la prochaine feuille).

Nous aborderons aussi l'écriture dans le monde, un atelier de réflexion et de devinettes pour les plus grands et enfin des jeux de construction et de la peinture sous toutes ses formes pour les plus petits.

Vous l'avez bien compris, encore une fois, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer !

À très bientôt... »

■ SANDRINE PAPY



Vie associative et culturelle

Téléthon Saurat

Félicitations aux adhérentes et adhérents du PIC qui, cette année encore, se sont mobilisés en faveur du Téléthon. La vente de leurs créations a permis de récolter pour l'AFM, la somme de près de 2 300 euros.

Repas des aînés

Cette année, le traditionnel repas de Noël des aînés a eu lieu samedi 20 décembre, toujours à la Maisou d'Amount. Tant le repas, préparé par le traiteur Servat, que l'animation proposée, semblent avoir fait l'unanimité.

Loto de l'Adavs

Dimanche 21, le loto organisé par l'Adavs fut, comme les autres années, une réussite. Salle pleine, de nombreux et beaux lots, tout était réuni.

Clôture de Festen'Oc

Le 11 octobre, le Festen'Oc clôturait sa saison. Excellente programmation, salle comble, une totale réussite !

Marché de Noël

Organisé par la paillote, ce marché nocturne a rencontré lui aussi un franc succès. Beaucoup de monde, de nombreux exposants de qualité et une animation au diapason. La « sauratiflette », le vin chaud et autres délices ont agrémenté la soirée.

La Sauradelle

« La Fédération de pêche de l'Ariège suit, depuis plus de quinze ans, par des inventaires piscicoles, la dynamique de la population des truites farios sur le cours d'eau Saurat. »

Suite à des questionnements concernant des manques dans les cohortes de juvéniles, la Fédération a réalisé un recensement de toutes les frayères naturelles disponibles sur l'ensemble du cours d'eau.

L'analyse de ce recensement l'a amenée à envisager la création de frayères artificielles, sur certains secteurs de la rivière, dans la vallée de Saurat.

C'est en partenariat avec l'AAPPMA et la mairie de Saurat, que la Fédération de pêche a réalisé ces frayères sur trois tronçons préalablement définis, qui seront suivis sur une période de trois ans, afin d'évaluer l'efficacité de ces aménagements.»

■ ASSOCIATION DE PÊCHE LA SAURADELLE

Bougez pour votre santé

À partir du 13 janvier, des activités "Sport-Santé" gratuites vous sont proposées par un enseignant en activité physique et une diététicienne, tous les mardis à partir de 9 h 30 à la Maisou d'Amount. Plus d'informations au 05 34 09 86 30.



Le repas des aînés



Salle pleine pour le loto de l'Adavs



Réalisation d'une frayère sur le Saurat